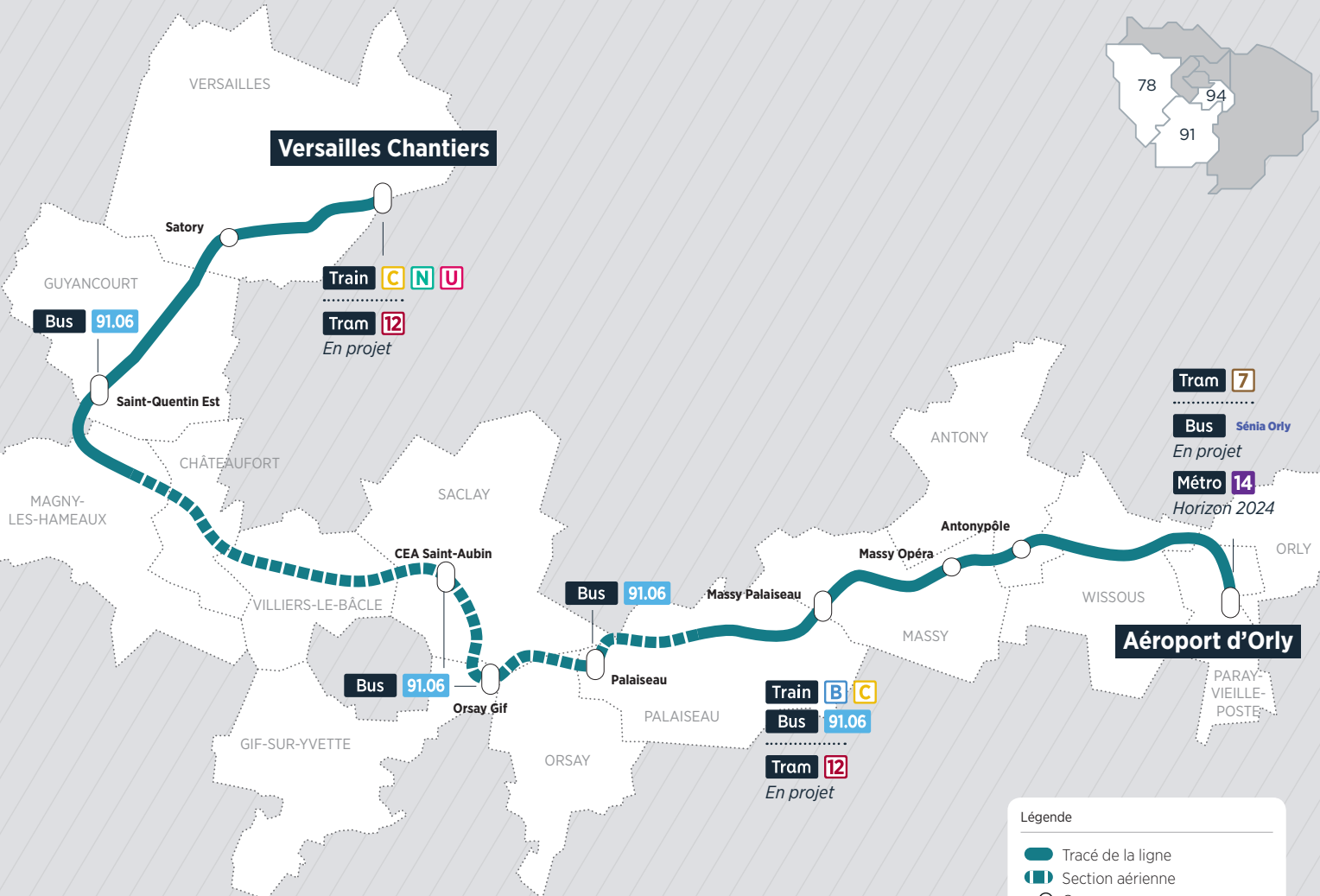


Le Métro 18 reliera Aéroport d'Orly (94) à Versailles Chantiers (78) en deux phases : la première d'Aéroport d'Orly au CEA Saint-Aubin, la seconde de CEA Saint-Aubin à Versailles Chantiers.

Cette nouvelle ligne entièrement automatique répondra aux besoins de déplacements des habitants, étudiants, chercheurs et salariés qui vivent, étudient ou travaillent à proximité, notamment à Antony, Massy, sur le plateau de Saclay, à Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles.

En phase d'études

Mise en service
Horizons **2024** et **2030**



Chiffres-clés

50 000
voyageurs quotidiens
sur la ligne (horizon 2024)

35 km
de voies

30 min
d'Aéroport d'Orly
à Versailles Chantiers

21 km
de voies souterraines
et 14 km de voies aériennes

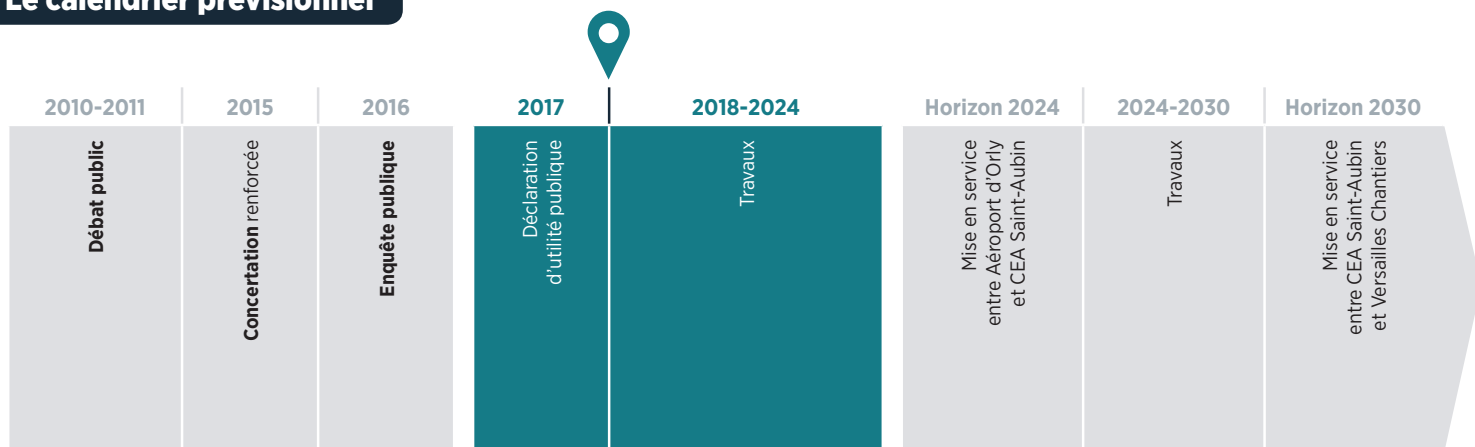
100 000
voyageurs quotidiens
sur la ligne (horizon 2030)

10 nouvelles gares

3 min environ
entre chaque métro
en heures de pointe

3 départements traversés

Le calendrier prévisionnel



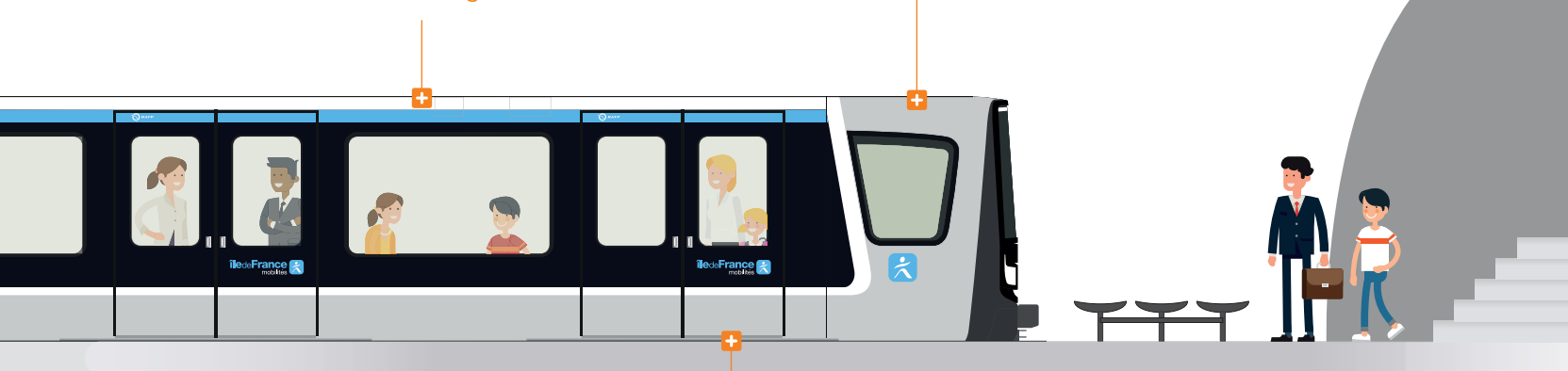
Le Métro 18 en bref

1 site de maintenance et de remisage des rames

Alimentation électrique
avec récupération d'énergie au freinage

Vitesse maximale de **100 km/h**

Vitesse commerciale moyenne d'environ **65 km/h**



Nouveau matériel roulant

- + 350 voyageurs par train
- + 2,50 m de largeur environ
- + 45 à 60 m de longueur (3 ou 4 voitures)

Le financement et les acteurs du projet

L'INFRASTRUCTURE

SGP 100 %

LES MÉTROS

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS 100 %

L'EXPLOITATION

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS 100 %

soit 2 900 millions d'euros

(valeur 2012)

Le maître d'ouvrage du projet est la **Société du Grand Paris**.

Île-de-France Mobilités, Autorité de la mobilité durable en Île-de-France :

- veille à la qualité du maillage du nouveau réseau (correspondances et gares),
- pilote la coordination des études d'interconnexions ferroviaires,
- étudie l'évolution du réseau de bus en lien avec les collectivités,
- veille à la bonne prise en compte des politiques d'Île-de-France Mobilités dans le projet pour garantir une bonne exploitation future,
- finance l'exploitation.